Attestation d'assurance

La compagnie d'assurance *MS Amlin Insurance SE, Boulevard du Roi Albert II, 37 à 1030 Bruxelles, compagnie agréée sous le numéro de code 3092* confirme que la personne physique ou morale suivante :

Mattheeuws Eric Transport nv
Nijverheidsstraat 2
8630 Veurne

a souscrit une police de responsabilité civile ayant pour objet de couvrir l'assuré, dans les limites indiquées ci-dessous, contre :
- les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile extracontractuelle pour les dommages causés aux tiers du fait de l'exploitation de l'entreprise assurée et :
- les conséquences pécuniaires de sa responsabilité contractuelle et extracontractuelle pour les dommages causés aux tiers du fait de ses travaux ou produits ainsi que de leurs accessoires (emballages, instructions et mode d'emploi, etc. ...) après leur livraison.
- les conséquences financières de sa responsabilité contractuelle et extracontractuelle pour les dommages causés aux tiers du fait de ses activités professionnelles.

Ce contrat porte le numéro **LXX117550**

Il prend effet le 01/01/2025 et prend fin le 31/12/2025, avec prolongation tacite pour des périodes successives d'un an.

Assurées:

- Mattheeuws Eric Transport NV – KBO 0441.995.940
- Transport Denecker NV – KBO 0406.750.197
- Romac Fuels NV – KBO 0472.790.767
- C&C Operations NV – KBO 0774.977.639
- Bulmac NV – KBO 0434.809.527
- Het Engels Hof BV – KBO 0896.068.875
- Transports Jean-Marie Dumont SPRL – KBO 0401.819.926
- Romac International NV – KBO 0434.072.723

Pologne :
-Promo Logistics SP z.o.o. - Aleja Tysiaclecia 48 -59-700 Boleslawiec

France :
- Mattheeuws Eric Sarl – 4396 Port Fluvial; 59279 Loon-Plage

Allemagne :
- Mattheeuws Eric gmbh

Montant assuré :

R.C. Exploitation :

Dommages corporels, matériels et immatériels confondus : 2.500.000 EUR par sinistre.

Object Confié : 50.000 EUR par sinistre

R.C. Après Livraison :
Dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus : 2.500.000 EUR par sinistre et par année d'assurance.

R.C. Professionnelle :
Dommages corporels, matériels et immatériels confondus : 625.000 EUR par sinistre et 1.250.000 par année d'assurance.
Y compris R.C. Professionnelle 'Agents en Douane' : Dommages corporels, matériels et immatériels confondus : 375.000 EUR par sinistre et par année d'assurance.

La compagnie déclare par la présente que le contrat d'assurance susmentionné n'est pas déchu jusqu'à cette date.

La présente attestation est à titre indicatif et ne modifie en rien le contenu du contrat d'assurance, ni les droits et/ou obligations des partie.

Fait à Bruxelles le 13/02/2024

Thomas Christiaens - Senior Underwriter
Phone: 0032(2) 894.71.93